

R Paris: 14. fe.
1662.

De la Haye ce 8.^e Fevrier 1662.

Monsieur. Vos dernieres du 2.^e de ce mois me laissent encore dans l'incertitude de ce qui arrivera de nos affaires. Cependant j'estime que tout nous doit venir de la France mesme, et que nous ne pouvons pas faire grand fondement sur l'Angleterre. Pour cet effect, je croy que vous ferez bien d'adviser encore ensemble, comment l'affaire touchant le Gouvernement pourra estre découverte & proposee au Roy, sans l'esventer. J'espere qu'estant mesnagee avec la discretion requis que Sa Maj.^{te} mesme la pourra bien tenir secret.

Je vous envoie une lettre que j'ay trouve bon d'escrire a Sa M^{aj}.te. C'est qu'un compliment sur le sujet de la visite de Monsieur l'Ambassadeur de Thou. Je vous prie d'avoir soin qu'elle soit rendue au plus tost, soit par vous mesmes, ou par Monsieur de Beringhen, ou par autre que vous jugerez a propos.

Je n'ay point pris cognoissance de la response de mon petit filz sur l'avis que le Roy luy a donne de la naissance du Dauphin, que j'ay appris cependant avoir este faite par Mess.^{rs} de Juy-les-Beir sans m'estre communiquee: Mais ne scay a qui elle est envoyee, et moins encore si elle a este receue.

Nous attendrons ce que ceux d'Orangi promettent de vous envoyer

touchant les comptes de Beauregard. Je suis

Monsieur,

La lettre pour le Roy est
antidatée de 15 jours pour raison,
sçavoir du 25. Janvier: C'est pour
quoy je vous prie d'achever de la rendre
au plus tost, & de trouver quelque
excuse qu'elle a esté si long temps en chemin.

Vostra tres affection
à vous faire service

Ame le 25. Janvier

Quant aux Charges pour vostre Fils, je n'ay pas creu
que vous en voulussiez en ce Pais esloigné & Barbare
de Singin, au moins pas une telle que celle de
Danekilman. Et pour ce qui est de Viandin, vous
savez sans doute, qu'il n'y a que des Catholiques qui puis-
sent exercer celle d'Over Amptman de cette Comté, ce
qui aussy a esté cause que Monsieur de Steincal-
feld fist trouver obligé de s'en desfaire.

